



Bruxelles-Halle-Vilvoorde

4886  
BGM. + B. Noels

COMMUNE DE FOREST (BC) STADTEGEMEINSCHAP VORST (BH)
19-06-2015
Secrétariat communal Gemeente secretariaat

Collège du Bourgmestre et des Echevins de  
L'administration communale de Forest  
2, rue du Curé  
1190 Bruxelles

Bruxelles, le 9 mai 2015

**Objet : interpellation à propos du manque de logement disponible sur la  
Commune et la nécessité de faire de cette question une priorité communale en y  
accordant les moyens nécessaires et suffisants.**

Mesdames,  
Messieurs,

Vous trouverez ci-joint l'interpellation de la Section locale forestoise de la CSC à propos du manque de logement disponible sur la Commune et la nécessité de faire de cette question une priorité communale en y accordant les moyens nécessaires et suffisants.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous remercions d'avance pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre requête.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs nos sincères salutations.

Jésus Manchego  
Président

Khadija Khourcha  
Permanente

Section locale Uccle-Forest-Saint-Gilles

**Interpellation de la Section locale forestoise de la CSC à propos du manque de logements sociaux sur Forest comme prioritaire et de mettre les moyens nécessaires pour les développer.**

La Section Locale U-F-SG est fort préoccupée par la problématique du logement. Elle considère le pouvoir communal comme un acteur essentiel du logement et spécifiquement du logement social, c'est-à-dire public accessible aux citoyens les plus démunis.

Le bien-être d'une famille repose sur trois piliers essentiels :

- l'emploi
- la formation
- le logement.

Il ressort clairement qu'il y a une interaction indiscutable entre les 3. Poursuivre une formation avec succès ainsi que travailler ou rechercher un emploi ont un besoin immense de sérénité. L'absence de logement ou d'un logement adapté induisent une préoccupation qui devient un obstacle essentiel pour accéder à une formation ou un emploi.

Beaucoup de nos travailleurs et travailleuses, surtout les sans emploi, vivent ces difficultés et préoccupations en matière de logement : impossibilité de trouver un logement, logement inadapté ou trop cher.

Nous savons que la Commune de Forest prend cette problématique en charge et en est un acteur incontestable.

Nous avons ainsi appris avec satisfaction la création de nouveaux logements de type social ou d'urgence, d'un service « logement » digne du nom, la création d'une AIS avec le soutien de l'associatif local et d'un guichet « logement », et la révision et l'activation de Taxes sur les logements abandonnés et/ou insalubres.

Malheureusement, malgré notre volonté de soutenir toutes ces initiatives, nous devons également constater qu'un nombre beaucoup trop important de logements restent vides, que la quantité de logements de type social reste trop faible, et que peu d'information globale filtre au niveau du public et surtout des personnes précarisées ;

Pour continuer et alimenter notre réflexion et notre action, nous avons entrepris de rencontrer le Président du Foyer Forestois.

Autant nous avons été rassurés sur la qualité de l'action du Foyer, la réduction de ses délais de rénovations légères et de son attention au suivi de ses dossiers, autant nous sommes inquiets par les difficultés de rénover ou créer de nouveaux logements sociaux et surtout par l'abandon du projet du quartier « Fléron ».

De cet entretien, il est clairement ressorti que plusieurs questions étaient spécifiquement destinées au Collège et plus spécifiquement à l'échevin du Logement et/ou à l'échevin des finances.

Pouvez-vous nous dire si il existe, à Forest, un projet alternatif de création de logements sociaux ou de type social suite à l'abandon du projet Fléron ?

Plus largement, pouvez-vous nous donner un aperçu global et précis sur les différents projets de logements publics sur Forest :

- où en est-on concernant le plan logement de la Région de Bruxelles-Capitale ?
  - La volonté était d'atteindre 15% de logements publics sur Forest, quel pourcentage est-il atteint et réalisé aujourd'hui en logement social et en logement moyen ?
  - Cela se traduit en chiffre par la création de combien de logements par type et les dates de mise à disposition ?
  - Quid des autres grands projets comme celui des « Huileries », « Saint-Denis », autres, et création d'une Régie communale ?

- en ce qui concerne les logements vides ou insalubres :

- Le cadastre de ces logements vides est-il terminé ?
- Quelle est l'évolution depuis 2010 concernant les taxes sur les logement abandonnés ou insalubres : quels volumes et nombres de dossiers ont-ils été enrôlés ? Combien ont-ils été réellement perçus ?
- Le personnel est-il en nombre suffisant pour établir et suivre le cadastre, enrôler et suivre les dossiers de perception ou de litiges ?
- Une évaluation a-t-elle été faite pour savoir si il était plus efficace de poursuivre ces taxations au niveau local ou par la DIRM au niveau régional avec un return de 85% pour la commune ?
- Si oui, quelles en sont les conclusions ?

- pouvez-vous nous indiquer quels sont les autres projets en cours sur Forest en lien avec d'autres acteurs comme :

- La FEBUL et des projets d'occupations précaires
- L'ASIF : quelle est l'ampleur du parc de logements qu'elle a pris en gestion, combien de privés, combien de publics ? y a-t-il des collaborations avec d'autres AIS ?
- Contrats de Quartiers Durables : combien de logements sont-ils en créations et quels types ?
- Fond du Logement : y a-t-il des projets d'ampleur d'accès à la propriété en partenariat avec la commune ?
- Idem avec la SDRB
- SLRB
- Autres ...

Nous concluons ici notre interpellation en précisant clairement nos demandes :

- Nous demandons d'atteindre au plus vite les 15% de logement public comprenant un maximum de logements sociaux à Forest.
- Nous demandons la remise la plus rapide possible de tous les logements inoccupés sur le marché.
- La lutte pour des logements de qualité et contre les logements insalubres est également une priorité
- Nous restons disponibles si d'une façon ou une autre nous pouvons collaborer pour l'élaboration ou le suivi du cadastre des logements inoccupés.

- Nous demandons une information annuelle claire et globale de l'état du logement à Forest.

Nous restons également disponibles pour soutenir publiquement tout projet communal qui rencontrerait une opposition telle que celui de Fléron voire même pour remettre le projet Fléron sur le métier.